CREEDD* EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

**CREEDD : Convention Régionale pour une Education à l'Environnement dans le cadre du Développement Durable*

V2023-07-12

REFERENTIEL REGIONAL DE QUALITE DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

GRAND PUBLIC

Charte évolutive des structures qui interviennent auprès d'un public d'adultes ou familial.
Engagement valable 5 ans a compté de la date de signature de ce référentiel.

Par la signature de ce référentiel de qualité, la structure :

Organisme : Adresse :

Prénom-Nom du référent : Téléphone :

Site Internet : E-mail :

Partage les engagements de l'éducation à l'environnement mentionnés ci-après :

La notion **d'environnement** concerne tant celui naturel que celui créé par l'homme. Nous considérons également que l'être humain fait partie intégrante de l'environnement.

VALEURS :

- √ Eduquer tous les publics à tous les âges de la vie
- √ Respecter l'autre, le vivant et le milieu
- √ Favoriser l'épanouissement de chacun
- √ S'engager à la neutralité
- √ Amener à l'autonomie de penser, de décider et d'agir
- √ Etre cohérent entre nos valeurs et nos actes

DES PRINCIPES EDUCATIFS :

- √ Le terrain comme support d'apprentissage
- √ L'alternance des méthodes et des approches pédagogiques
- √ Des animations séquencées et en sous-groupes
- √ Un public acteur de son apprentissage
- √ La prise en compte de chaque personne
- √ La pratique de la pédagogie de projet

LA QUALITE DES ANIMATIONS PASSE PAR :

- √ Accueil, convivialité
- √ Ecoute, disponibilité
- √ Animations adaptées à la diversité des publics
- √ Communication et gestion des inscriptions
- √ Sécurité du groupe
- √ Découverte du patrimoine naturel et culturel
- √ Découverte des enjeux environnementaux dans leur globalité
- √ Mise à disposition de matériel

S'engage à respecter les critères de qualité mentionnés ci-après

■ : critères obligatoires □ : critères obligatoires lors du renouvellement

PREPARATION DE L'ANIMATION :

- ■ Rédiger une fiche de préparation d'animation (fournir 2 exemples)
- ■ Construire le contenu de la communication et savoir diffuser cette information
- ■ Savoir prendre une inscription et informer le public
- ■ Mettre en place des mesures de prévention et de protection des risques

DEROULEMENT DE L'ANIMATION :

- ■ Savoir accueillir les personnes, le groupe
- ■ Diversifier et adapter les méthodes et approches pédagogiques en fonction du thème, du public, du temps imparti.
- ■ Posséder des outils adaptés à l'animation et au public, favoriser des animations à l'extérieur
- ■ Avoir du matériel de secours

MODALITES D'EVALUATION DE L'ANIMATION :

- ■ Définir les critères et les modalités d'évaluations

FAVORISER L'INCLUSION DE TOUS LES PUBLICS

□ Sur les deux fiches d'animation à fournir dans le dossier, présenter au minimum un exemple d'animation permettant l'inclusion de tous les publics susceptibles de participer à une animation grand public (enfants, personnes âgées, personnes avec un handicap…). Mettre en valeur les temps de découverte et d'expérimentation intégrant tous les participants et favorisant les échanges et le partage.

AUTRES CRITERES

- ■ L'Education à l'Environnement et au Développement Durable doit être une orientation forte de la structure inscrit dans ses statuts ou à minima dans son projet éducatif.
- ■ Dispose d'un projet éducatif inscrit dans une cohérence environnementale
- ■ Dispose d'une équipe de professionnels de l'éducation à l'environnement qui actualise de manière continue ses connaissances sur les milieux naturels et les grands enjeux environnementaux, ses compétences pédagogiques et son PSC1.

Cherchant à promouvoir une Education à l'Environnement de qualité en région Centre-Val de Loire, nous nous engageons à répondre aux critères mentionnés ci-dessus et à transmettre les éléments indiqués dans le livret d'accompagnement de ce référentiel.

A : Le :

NOM, Prénom : Fonction :

Cachet de la structure & Signature

Cadre réservé à la Commission de validation du référentiel de qualité

AVIS :

DATE ET SIGNATURE :